

Pour une protection internationale du peuple Palestinien

Assez de massacres ! Assez de violences et de haines !

Nous appelons le gouvernement français et les autorités européennes à prendre des initiatives à la hauteur du drame qui se noue et pour obtenir un cessez le feu immédiat. Que les armes se taisent et que l'on prenne le chemin du dialogue, de la diplomatie et de la politique ! La base de celui-ci est le droit international, la fin du blocus de Gaza, l'arrêt de la colonisation, la fin de l'occupation et la libération des prisonniers politiques palestiniens. C'est la condition de la paix et de la sécurité pour les peuples israéliens et palestiniens.

Ensemble, nous demandons que le peuple palestinien soit placé sous protection internationale et que la France et l'Union Européenne proposent d'urgence une aide humanitaire, médicale et sanitaire pour les victimes en commençant par les enfants.

Je demande que le peuple palestinien soit placé sous protection internationale. Je signe la pétition.

NOM PRÉNOM	EMAIL	SIGNATURE

À retourner à :

Section PCF des cantons de Noailles-Nivillers
8, Grande Rue • 60510 • Le Fay-Saint-Quentin

<http://oise.pcf.fr>

**Aux actes citoyens !
Je rejoins le**



G
A
Z
A

HALTE AUX MASSACRES

Le Conseil des droits de l'homme de l'ONU (CDH), relevant à juste titre que 74 % des victimes des bombardements israéliens sur Gaza sont des civils, a adopté ce 23 juillet une résolution portant création d'une commission d'enquête internationale pour établir l'existence de crimes de guerre perpétrés dans le cadre de l'agression militaire israélienne à Gaza.

Ce texte a recueilli 29 voix pour, 17 contre - dont les États-Unis -, et l'abstention des 17 pays européens parmi lesquels la France dont les représentants viennent, une fois de plus, de manquer aux engagements pris par notre pays pour le respect du droit international et pour promouvoir la paix et la justice au Proche-Orient. C'est là, de la part des autorités françaises, une totale absence de courage à s'opposer au sentiment d'impunité du gouvernement israélien et des colons, que l'histoire jugera. Le vote français est d'autant moins acceptable que le CDH appelle dans sa résolution la Suisse, en qualité de dépositaire des Conventions de Genève, à convoquer une conférence sur la situation humanitaire dans les territoires palestiniens.

Le PCF salue l'initiative prise par le CDH qui ouvre une véritable perspective de cessez-le-feu. La solidarité internationale qui grandit en France et dans le monde a certainement pesé dans ce vote ; il faut aller plus loin car chaque jour fait des dizaines de morts, de blessés, de destruction de plus. Il y a urgence à placer le peuple palestinien sous protection internationale, et à obtenir le plein respect du droit international, l'arrêt immédiat du massacre du peuple palestinien et la levée du blocus de Gaza. Le chemin de la paix ne s'ouvrira pas tant que les actes de guerre et la colonisation se poursuivront. Des voix du monde entier et d'Israël même s'élèvent qu'il faut entendre et écouter.



Pour une
PAIX JUSTE et DURABLE
entre
ISRAÉLIENS et PALESTINIENS